

BEN-AHIN | TIHANGE

[HUY MAG']



plus BELLE L'INFO!

MAI 2011 HORS-SÉRIE



LE PCDN EXPLIQUÉ **”**
AUX HUTOIS

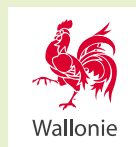
1^{er} juin, Centre Nobel

HUY, PLUS BELLE LA NATURE

Je m'engage!

www.huy.be

É.R. VILLE DE HUY - COLLÈGE COMMUNAL | © VDH - Conception > Département - Secrétariat communal / Communication externe: Élise Latinne (graphisme) + J.-L. Braida (coord. rédactionnelle), Bimestriel



édito

Huy, plus belle la nature!



© S. Deneumostier

Depuis de nombreuses années, la Ville de Huy mène une politique intensive de conservation de la nature, nous en voulons pour preuve les multiples actions toujours en cours telles que les fauchages tardifs du bord des routes, la participation aux Contrats Rivières, l'accueil d'un rucher école,...

Fort de notre expérience, nous avons décidé d'introduire la candidature de la Ville de Huy auprès de la Région Wallonne pour intégrer une nouvelle phase de Plans Communaux de Développement de la Nature et nous avons été retenus. Ceci nous permet d'obtenir un suivi du Département Nature et Forêts et de la Fondation Rurale de Wallonie, pour le mener à bien.

La PCDN hutois donnera l'occasion, à chaque acteur intéressé issu de la population, du monde associatif, éducatif ou du secteur privé, de proposer des idées et actions et de s'investir dans des projets permettant une conservation de la biodiversité sur notre territoire. Nous espérons que ce projet qui nous tient particulièrement à cœur soulèvera chez vous le même intérêt.

Au plaisir de vous rencontrer le 1^{er} juin pour échanger nos idées et nos projets.

le Collège

SOMMAIRE



Page 2

Éditorial

Page 3

Qu'est ce que le PCDN ?

Pages 4 - 5 - 6 - 7

État des lieux des actions « Nature » à Huy

- > Charte MAYA
- > Rucher école
- > Contrats rivières
- > Fauchage tardif
- > Natura 2000
- > Protection des chauves-souris
- > Gestion durable & certification des forêts
- > Bonnes pratiques & semaine sans pesticide
- > Journée de l'arbre

Page 8

Pour la nature à Huy, des partenaires de tous les jours

Le Huy Mag hors série «Spécial Nature» est une édition de la Ville de Huy / Mai 2011.

ÉDITEUR RESPONSABLE > le Collège communal.

COORDINATION RÉDACTIONNELLE > Département Cadre de Vie/Environnement, Freddy Lagneaux en collaboration avec Yves Camby de l'Asbl Cercles des Naturalistes de Belgique.

GRAPHISME > Département Secrétariat communal / Communication externe, Elise Latine.

Tirage 11500 exemplaires. Imprimé à Liers par FLÉMAL sur papier certifié FSC.

Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

QU'EST CE QUE C'EST ?

PLAN = le PCDN c'est planifier, programmer et structurer les actions déjà existantes et les actions futures en faveur de la nature à court, moyen et long terme.

COMMUNAL = le terrain d'actions du PCDN est le territoire communal, il prend en compte l'ensemble des milieux existants et les différents acteurs/ utilisateurs de ce territoire.

DÉVELOPPEMENT = le PCDN a le souci d'un développement équilibré entre les différents piliers du Développement Durable que sont l'environnement, le social, l'économique et le culturel.

NATURE = l'objectif poursuivi par le PCDN est la prise en compte de la nature ordinaire et extraordinaire, en se basant sur la notion de «réseau écologique», présent et à développer sur le territoire communal.

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vise à préserver et améliorer la biodiversité d'une commune sur base d'une étude du réseau écologique, et en faisant appel entre autres à la participation citoyenne. Cette prise en compte du patrimoine naturel local doit nécessairement passer par les acteurs locaux.

Chaque commune élabore et développe son propre plan d'action nature, selon les caractéristiques des milieux et des acteurs présents sur son territoire. Chaque plan contient au moins deux piliers: la concrétisation de projets de terrain avec les acteurs concernés et la sensibilisation continue de l'ensemble de la population.

LES ÉTAPES DU PCDN À HUY

1. Mise en place d'un partenariat, informations et sensibilisation de la population. Séance d'information **le mercredi 1^{er} juin à 19h30 au Centre Nobel, rue de la Paix 3 à Tihange**
2. Étude du réseau écologique par un bureau d'étude. Après un appel d'offres, la Ville de Huy vient de désigner le bureau d'étude Agro Bio Tech de Gembloux pour réaliser la cartographie du réseau écologique de notre territoire
3. Formation des groupes de travail et rédaction des «fiches projet»
4. Rédaction de l'avant projet PCDN
5. Signature du PCDN
6. Concrétisation du PCDN et son suivi au fil des ans



Vous êtes absent le 1^{er} juin ?

Les personnes ne pouvant assister à la séance d'information du 1^{er} juin mais désireuses de s'impliquer activement dans ce projet sont invitées, pour un complément d'informations et suite voulue, à prendre contact avec: **Freddy Lagneaux, coordinateur du PCDN. (085.21 78 21)**

La préparation du PCDN et la mise en place d'actions seront subsidiées en partie par la Région Wallonne et le suivi de celles-ci sera réalisé avec l'aide d'une accompagnatrice de la Fondation Rurale de Wallonie.

La Ville de Huy en action(s)

État des lieux

1 Charte MAYA

La Ville de Huy a adhéré à la charte « MAYA » pour la protection des abeilles.

En Wallonie, près de 350 espèces sauvages d'abeilles et de bourdons ont été recensées. Ces insectes pollinisent et permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales entomophiles nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales.

Les espèces pollinisatrices tiennent donc un rôle majeur en terme de préservation de la biodiversité. L'activité de pollinisation est également essentielle pour l'agriculture et l'horticulture puisqu'un tiers de l'alimentation humaine et trois-quarts des cultures dépendent de la pollinisation par les insectes.

Les scientifiques sont unanimes. Pour maintenir l'activité apicole en Wallonie, l'action doit porter sur plusieurs voies : les ressources alimentaires (nectar et pollen), les pratiques apicoles et la recherche scientifique. Il appartient donc aux pouvoirs publics d'agir au quotidien afin d'enrayer le déclin des populations d'abeilles. Prenez connaissance de la Charte d'engagements « Commune MAYA » sur www.huy.be.

2 Le rucher école de Huy

C'est en 1987 qu'il a été décidé de restaurer la tradition apicole d'excellente réputation qu'avait la Ville de Huy depuis la fin du 19^{ème} siècle.

Dès 1988, le rucher école fonctionnait à la vive satisfaction des apiculteurs de la région et aussi des élèves des écoles primaires hutoises. Car le rucher école se visite tout autant que les apiculteurs y travaillent. Les membres de la société d'apiculture « les Amis des Abeilles », les élèves adultes de l'école d'apiculture et les élèves des différents réseaux d'enseignement primaire de Huy y expérimentent leur technique, y apprennent les rudiments du métier d'apiculteur ou plus simplement visitent dans le cadre scolaire les ruches ouvertes spécialement à leur intention.

Des travaux pratiques, des initiations ou des opérations plus poussées dans le cadre de l'élevage et la sélection des reines d'abeilles par exemple sont réalisés dans un paysage boisé enchanteur. En une session de cours, les élèves acquièrent leur autonomie apicole. Une deuxième session leur offre souvent



l'occasion de perfectionner leur art et de mieux sélectionner le cheptel qu'ils ne manqueront pas d'acquérir.

Le rucher école et les élèves des cours d'apiculture se veulent aussi les ambassadeurs de l'abeille auprès du public. Il est vital d'étudier les mœurs et l'écologie de l'insecte bio-indicateur qu'est l'abeille car elle témoigne de l'état de santé de nos campagnes, de nos forêts, de nos jardins ruraux ou urbains et de notre climat.

Avant le 18^{ème} siècle, l'homme disposait uniquement de connaissances empiriques sur l'abeille et ses colonies. À partir des découvertes des naturalistes du 18^{ème}, la compréhension de sa biologie et de son écologie a engendré la ruche moderne et une gestion dirigée de ce cheptel. Depuis, on ne pille plus les ruches, on élève des abeilles, on les respecte mieux et on prélève avec plus de succès les surplus de ses productions.

Une excellente raison pour suivre notre formation: détenir et observer des abeilles est un bienfait pour la santé.

3 Les contrats rivières

Traversée par la Meuse, Huy est à la confluence de deux magnifiques rivières : le Hoyoux et la Mehaigne. Nous avons directement adhéré au Contrat de Rivière de la Mehaigne en 2004.

Par la suite, nous avons été un des acteurs de la création du contrat Hoyoux qui a vu le jour en 2006. Depuis près d'un an, les Contrats de la Mehaigne et du Hoyoux sont regroupés dans le Contrat Meuse Aval et affluents.

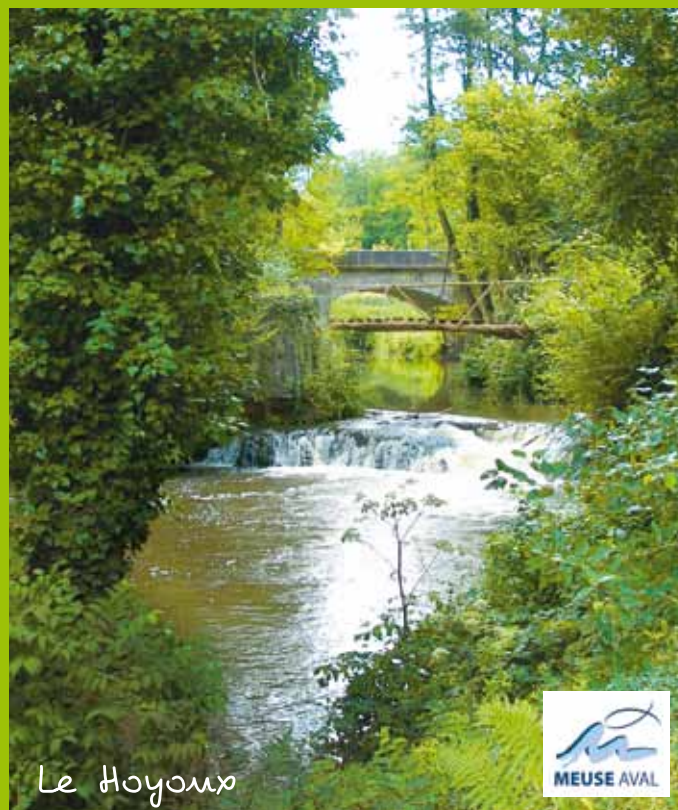
EN QUOI CONSISTE UN CONTRAT RIVIÈRE ?

Le contrat de rivière consiste à réunir, autour d'une même table, des représentants des mondes politique, associatif, administratif, scientifique ainsi que des pêcheurs, citoyens, chasseurs... concernés par la gestion d'un cours d'eau et de son bassin versant (territoire environnant et cours d'eau secondaires), ainsi que des Administrations responsables et entreprises concernées.

Le contrat rivière est, avant tout, un lieu de dialogue et de concertation afin qu'ensemble, on trouve des solutions pour que nos rivières conservent ou retrouvent leurs beauté et qualité d'antan.

QUELS SONT LES AXES DE TRAVAIL D'UN CONTRAT RIVIÈRE ?

- > L'étude et l'amélioration de la qualité biologique et physico-chimique des eaux de surface et souterraines
- > La sensibilisation et l'information de la population
- > La mise sur pied, en matière de travaux et d'aménagement, d'une gestion concertée respectueuse de la biodiversité, des zones naturelles et du patrimoine architectural et historique
- > La coordination des plans de lutte contre les plantes invasives
- > La réflexion en matière de crues (inondations), d'étiages et d'ouvrages divers sur les cours d'eau
- > La gestion de la problématique des déchets



- > La mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel
- > Le développement du tourisme diffus

Infos utiles

- Cellule de coordination - Contrat Rivière Meuse Aval et affluents Asbl, 48 rue du Moulin, 4261 Braives | meuseaval@gmail.com
- Comité local Hoyoux, 1A chemin de Sandron, 4570 Marchin 085.31 71 74 - cr.hoyoux@gmail.com - www.hyperpaysages.be/hoyoux
- Comité local Mehaigne - 48 rue du Moulin, 4261 Braives 019.56 73 98 - info@contratmehaigne.be - www.contratmehaigne.be

4 Le fauchage tardif des bords des routes

Le fauchage tardif pratiqué en Wallonie est une mesure de gestion qui a pour but de préserver la nature encore présente sur les talus et accotements.

Il permet aux espèces herbacées de fleurir et de produire des semences. Une espèce n'ayant pas la possibilité de fleurir durant de nombreuses années régresse pour finalement disparaître. Ce fauchage profite également aux espèces animales. Il permet d'étendre l'habitat de plusieurs espèces, notamment dans les plaines agricoles et de constituer des zones de refuges en période de moisson. Celles-ci peuvent être maintenues durant l'hiver en ne fauchant pas annuellement les bords de routes.

Le fauchage tardif consiste à ne pratiquer qu'un seul fauchage annuel, en fin de saison, sur certains talus et accotements du réseau routier. Les autres talus et accotements sont fauchés plusieurs fois dans l'année.

Sur le réseau routier, les zones de fauchage tardif doivent être soigneusement sélectionnées en fonction des aspects de sé-

curité routière et du patrimoine naturel présent. Il convient de maintenir une végétation basse sur les bords de routes situés à l'intérieur des virages, à l'approche des carrefours de même qu'aux abords des accès aux propriétés riveraines. À Huy cela représente une longueur approximative de 45 km et un peu plus de 9 hectares.



5 Natura 2000



La Wallonie, comme bon nombre de régions du monde et particulièrement en Europe, connaît une régression spectaculaire d'espèces, tant animales que végétales. Elle résulte souvent de l'éradication et de la détérioration des habitats nécessaires à leur survie, s'ajoutant parfois à des atteintes directes (captures, piégeages, destructions, ...).

Suite aux nombreuses directives européennes, des espèces animales et végétales ainsi que des sites et des milieux naturels rares ou menacés, sont aujourd'hui protégés dans le cadre de zones spéciales de conservation et de protection baptisées NATURA 2000.

Ce réseau européen doit assurer à la faune et à la flore une protection suffisante pour garantir leur viabilité à terme et chaque état membre est responsable du choix et des moyens à mettre en œuvre sur son territoire pour assurer ses engagements, assisté en cela par la C.E.

En juillet 2002, le Gouvernement wallon a adopté le décret « NATURA 2000 », proposant à l'Europe de placer sous statut de protection particulier pas loin de 13% de son territoire.

L'intégration de portions du territoire de la Région wallonne, de propriétés communales et de propriétés privées dans le réseau fait suite à un travail d'inventaire, de cartographie et de typologie des sites. La sélection cartographique a pu avoir lieu grâce à l'adaptation du droit wallon aux Directives européennes.

Retenons encore qu'en Wallonie, sur les 200 types d'habitats envisagés par la Directive, 44 types sont présents. De part sa diversité naturelle, la ville de Huy y retrouve ainsi des hêtraies, des chênaies, des cavités, des zones humides, des buxaias, des érablières, des berges et îles mosanes, des landes,...

La cartographie est disponible sur www.wallonie.be



6 Protection des chauves-souris

La Ville de Huy a signé, en 1996, la convention de l'Opération « Combles & Clochers » avec la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région Wallonne.

Cette convention consiste à aménager les combles et clochers d'églises (17 édifices sont concernés sur le territoire communal) en tant que gîtes potentiels de reproduction pour chouettes et chauves-souris. Chaque année également, la Ville de Huy participe activement, avec ses partenaires locaux, à la Nuit des chauves-souris.



7 Gestion durable et certification des forêts

Alertés par l'importante déforestation mondiale, nombre de pays ont désormais opté dans la foulée des accords d'Helsinki en 1992, pour une gestion durable des écosystèmes forestiers.

Une charte pilote la gestion forestière durable en région wallonne et, au niveau individuel, un référentiel en 13 points engage le particulier dans le système de certification.

LES DIFFÉRENTS AXES

- > développer des aménagements forestiers intégrés
- > intensifier l'étude du fonctionnement des écosystèmes, le suivi des dépérissements et les moyens de lutte à y apporter
- > limiter au strict minimum les intrants
- > améliorer la biodiversité forestière, à l'échelle génétique, spécifique et écosystémique
- > développer une information permanente et la formation des propriétaires, gestionnaires et autres intervenants en gestion durable
- > garantir l'accueil du public en forêt dans le respect des écosystèmes.

Rappelons qu'à Huy, 33% du territoire est boisé (soit 1600 ha) et que 40% de ces boisements relève du domaine public. Si, aujourd'hui, 40% de résineux et 60% de feuillus garnissent la forêt communale, à terme, 20% de résineux et 80% de feuillus en composeront le paysage. Sur la centaine de km de réseau, 64 km de chemins et sentiers balisés sont entretenus.



La Vallée de la Solières

© S. BUKHT



Journée de l'arbre



Huy compte aussi de nombreuses chauves-souris

9 Journée de l'arbre

Depuis 28 ans, la Région Wallonne organise la semaine de l'arbre.

Cette semaine donne l'occasion aux communes sélectionnées de distribuer des centaines d'arbres et arbustes au public et de planter symboliquement, ou dans le cadre de projets ciblés, des arbres aux quatre coins de la ville.

Il y a 26 ans que nous participons, chaque année, à cette journée, même si nous n'avons pas été sélectionnés par la Région Wallonne. Le succès de cette organisation n'est plus à démentir. En effet, l'édition 2010 a réuni près de 450 personnes sur la Place Verte.

Tout au long de ces années, notre belle ville a été embellie par bon nombre de plantations telles que la plantation d'un noyer au-dessus de la rue Vankeerberghen, d'un sorbier rue des Messes à Tihange, le remplacement d'une haie de tuya par une haie de plants indigènes au cimetière de Tihange, de futurs arbres remarquables dans le bois communal de Tihange, d'un tilleul sur la place de Gives,... Rendez-vous à l'édition 2011, le 26 novembre prochain.

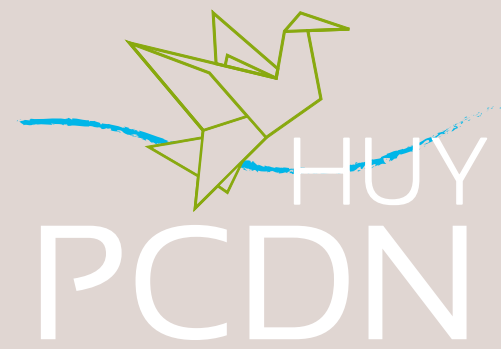
8 Bonnes pratiques & semaine sans pesticide

Il suffit de se promener dans la Ville de Huy pour se rendre compte du changement dans nos espaces verts publics.

En effet, on peut voir: des massifs recouverts de «mulch» (branches broyées) empêchant les herbes indésirables de pousser, maintenant l'humidité au pied des plantations et «nourrissant le sol» par sa décomposition progressive - une tonte des pelouses moins fréquente à certains endroits permettant une amélioration de la biodiversité - une présence volontaire de feuilles mortes et broyat de branches au pied d'arbres qui, en se décomposant, apportent les éléments nutritifs vitaux pour leur survie.

Au delà d'une nécessité, le non emploi de pesticides est devenu une réalité: un désherbage mécanique, l'utilisation de désherbeurs thermiques entre autres remplacent dorénavant les produits nocifs. Ce tournant dans la gestion de nos parcs a pour but de maintenir une biodiversité, sauvegarder nos arbres classés et protéger notre santé.

C'est la raison pour laquelle la Ville de Huy a décidé, en mars dernier, de participer pour la première fois à la semaine sans pesticides, afin de partager son expérience dans ce domaine en proposant des conférences et une porte ouverte au service Plantations. Ces animations ont rencontré un vif succès et devront plus que certainement être réitérées l'année prochaine.



Plan communal de développement de la nature

1^{er} juin > 19h 30

Séance d'information

CENTRE NOBEL TIHANGE
3 Rue de la Paix

Pour la nature à Huy, des partenaires de tous les jours

VILLE DE HUY PARTENAIRES



Huy et ses parcs

Bord de Meuse

Asbl Ardenne et Gaume

Elle gère, en divers lieux de Wallonie, des réserves naturelles et est propriétaire et gestionnaire, à Ben-Ahin, de la réserve naturelle des Prés Brion. Elle collabore avec la Région Wallonne à des inventaires et des états des lieux de la flore belge en général. [Info > www.ardenne-et-gaume.be](http://www.ardenne-et-gaume.be)

Asbl Cercles des Naturalistes de Belgique

Elle a implanté une antenne hutoise qui organise des activités en milieu scolaire et coordonne, avec l'échevinat de l'Environnement, l'ensemble des activités des autres associations à Huy. Elle assure aussi des formations de «Guides-Nature», des activités de découverte de la nature pour le public et coordonne divers projets émanant de la Région Wallonne ; elle est associée à la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux et le CSIS. [Info > Yves Camby, tél. 085.21 78 21 \(ext. 339\) - www.cercles-naturalistes.be](mailto:Yves.Camby@skynet.be)

École d'Apiculture

Elle dynamise un groupe d'apiculteurs de la région et gère le rucher école de la Ville de Huy avec les Cercles des Naturalistes de Belgique. Formation à l'art d'élever des abeilles et visites scolaires, conférences pour le public et participation à des programmes de recherche sont les principales activités de ce partenaire. [Info > André Fontignie, tél. 085.23 59 40 - andré.fontignie@skynet.be www.huy.be](mailto:André.Fontignie@skynet.be)

Asbl communale Huy Verte

Elle gère l'ensemble du réseau de chemins et sentiers forestiers de Huy, ainsi que le petit patrimoine rural. Réfections et fauchages ainsi que la prochaine mise en place du balisage des sentiers touristiques de Huy et de son entretien constituent l'essentiel du travail mené en collaboration avec le service des Travaux de la Ville de Huy.

Asbl Jean Pain

Elle a collaboré avec la Ville de Huy pour la formation de guides composteurs et propose des cycles de formations sur son site de Londerzeel. Elle propose des conférences, démonstrations et visites dans leurs installations. [Info > 18 rue de la Sarte à Ben, 4500 Huy. Tél. 085.23 57 62 cjp.wallonie@gmail.com - www.comitejeanpain.be](mailto:Info@comitejeanpain.be)

Asbl Nature et Progrès

Elle organise des cycles de conférences traitant de la qualité de vie, du jardinage biologique, de la bio-construction et de l'alimentation saine. Elle propose un grand choix de brochures et livres traitant de ces sujets. [Info > www.natpro.be](http://www.natpro.be)

Asbl Maison de la Nature et des Sciences

Elle organise des excursions pour ses membres et le public, tant en région hutoise qu'en région wallonne. Elle dynamise aussi un groupe d'enfants, avec la collaboration de la Haute École Charlemagne, à la découverte de la nature et s'implique dans la gestion de différents milieux en région hutoise. [Info > 3 rue St Victor, 4500 Huy - lacornouille@gmail.com www.mnshuy.org](mailto:Info@lacornouille@gmail.com)

Les « officiels »

Mrs P. Gobbels, Agent des Forêts de Ben-Ahin, Gives et Solières, et D. Peromet, Agent des Forêts de Tihange et Huy, sont à la fois les intermédiaires et les partenaires de divers projets fédérant le monde associatif, la commune et la Région Wallonne. Ce sont les sylviculteurs de terrain mais aussi les « policiers » de la forêt publique. Leurs domaines de compétences les impliquent dans bon nombre de projets de conservation de la nature à Huy. [Info > www.environnement.wallonie.be](http://www.environnement.wallonie.be)